

Séance du 16 décembre 2009

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 décembre 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, M. Bergé à M. Aguerre, M. Ugalde à M. Barrère.

**ABSENTE** : Mme Loupien-Suarès.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : PATRIMOINE IMMOBILIER - Exploitation et entretien des installations thermiques des bâtiments municipaux - Avenant n° 1 au marché Dalkia.

M. Escapil-Inchauspé présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du marché d'exploitation et d'entretien des installations thermiques de la Ville de Bayonne attribué à la société Dalkia, 2 variantes concernant la mise en œuvre de production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires avaient été retenues par la commission d'appel d'offres :

- la variante 1 relative à l'installation solaire de la salle omnisports Lauga (environ 28 m<sup>2</sup> de panneaux solaires couvrant 60 % des besoins en eau chaude sanitaire de la salle pour un investissement de 33 200 € HT venant en supplément du marché) ;

- la variante 2 afférente à l'installation solaire de la piscine Lauga (environ 47 m<sup>2</sup> de panneaux solaires couvrant environ 60 % des besoins en eau chaude sanitaire pour un investissement de 69 136 € HT venant en supplément du marché).

Afin de répondre aux exigences complémentaires de l'ADEME, il est prévu la mise en place de dispositifs de contrôles et de mesures des performances des installations (nombreux comptages et relevés mensuels) afin de garantir et d'observer la part de production solaire du système. Le coût de ces dispositifs s'élève à 4 715 € HT pour la salle Lauga et à 4 108 € HT pour la piscine Lauga.

Il est donc nécessaire de prévoir un avenant au marché de la société Dalkia pour un montant total de 8 823 € HT. Le montant du marché sur la durée totale, qui s'élevait initialement à 7 408 128,30 € HT (y compris les investissements relatifs aux variantes 1 et 2), est porté à 7 416 951,30 € HT, ce qui représente une augmentation du montant du marché de 0,11%.

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.